



## 4<sup>ème</sup> Festival d'Aquarelle de WASSY

13 au 16 juin 2013

### *Présentation et réglementation*

## **L'association *Expression Artistique de Wassy* propose son quatrième festival d'aquarelle à Wassy (52130)**

**Dates du festival : du jeudi 13 au dimanche 16 juin 2013 inclus.**

### **6 lieux d'exposition :**

1. La grande salle des halles
2. La grande salle du conseil municipal
3. La salle Ménissier
4. La médiathèque
5. L'office du tourisme pour les peintres de l'association Expression Artistique de Wassy
6. Le foyer du théâtre

### **Organisation du festival :**

Les œuvres présentées sont figuratives ou non.

Le thème n'est pas imposé.

Les copies ou plagiat sont interdits. Les travaux d'école ne sont pas acceptés.

Les tableaux sont encadrés avec soin.

Les tableaux seront accrochés et décrochés par l'artiste ou par une personne mandatée.

En cas de vente, il sera laissé libre choix à l'acquéreur de laisser l'œuvre en exposition ou de l'emporter s'il habite à plus de 100 km ; si un tableau est emporté, l'artiste peut le remplacer par un autre tableau.

Aucun tableau ne pourra rester à la charge de l'association en fin de festival. Si c'était le cas les œuvres seront renvoyées à l'artiste à ses frais.

Les artistes qui le souhaitent peuvent également proposer à la vente leurs posters, cartes, affiches, livres... Ils seront responsables de ces ventes qui ne s'effectueront qu'en leur présence ou en présence d'une personne mandatée, et ce dans un espace réservé à cette fin. (Pas d'espace librairie comme aux festivals précédents, chaque artiste devra donc s'occuper de ses ventes de livres ou cartes)

### **Frais de participation :**

Les droits d'accrochage sont de 50 €. Chaque artiste s'engage par ailleurs à verser à l'association *Expression Artistique de Wassy*, une commission de 10% sur le montant de ses ventes.

### **Assurances :**

L'assurance de l'association couvre les dégâts ou pertes à hauteur de 77000€. Mais attention, cette assurance ne prend en compte que la valeur de « fabrication » des tableaux, c'est-à-dire leur coût matériel et non leur valeur marchande.

### **Logement :**

Les membres de l'association et les peintres locaux se proposent, en toute convivialité, de loger les peintres qui le désirent. S'adresser dans ce cas à l'office du tourisme de Wassy qui proposera des possibilités de logement. Autres possibilités : camping municipal, hôtel à Saint-Dizier ou Montier en Der. De nombreux gîtes ou chambres d'hôtes existent également dans la région. Les liens Internet concernant le logement sont indiqués sur le blog du festival :

Coordonnées de l'Office du tourisme de Wassy : Square Eppingen, 51230 Wassy, 03 25 07 64 47

[office.tourisme.wassy@orange.fr](mailto:office.tourisme.wassy@orange.fr)

## Conditions d'admission :

- Chaque candidature sera soumise à une commission de sélection indépendante du festival. Il n'y aura plus, comme aux éditions passées, de peintres invités : tous les peintres passent par la sélection.
- La présence des artistes étant appréciée lors du festival, il est demandé à ceux-ci d'être sur place au moins une journée durant le festival.
- Chaque artiste pourra présenter des offres d'animation (stages, démonstrations, conférences...) Ce critère sera pris en compte par la commission de sélection. L'association fournira l'aide logistique (communication, inscription des stagiaires, salles).

## Dossier de candidature :

- Date limite d'envoi (le cachet de la poste faisant foi) des candidatures : **1<sup>er</sup> janvier 2013**  
Les dossiers sont à envoyer à Mme Anne-Marie Sido (adresse ci-dessous)
- **Eléments à fournir :**
- **Fiche de candidature** complétée et signée
- **1 Cdrom**, étiqueté au nom de l'artiste, emballé sous cache rigide, contenant :
  - 8 à 10 photos d'aquarelles récentes et représentatives du travail de l'artiste. Les photos numériques doivent être d'une bonne résolution, en format JPEG. Indiquer le titre et le format des œuvres.
- **Un texte d'une dizaine de lignes** où l'artiste présentera son œuvre, sa façon de peindre et ce qui lui tient à cœur.
- **Un CV** relatant le parcours de l'artiste et ses expositions (on peut adjoindre des coupures de presse).
- La commission de sélection confirmera ou infirmera à l'artiste sa participation au festival au plus tard le **15 janvier 2013**. Les dossiers de candidature ne seront pas renvoyés.
- L'artiste accepté au festival remplira une **fiche d'inscription ferme** avec la liste, les dimensions et le prix des œuvres qu'il compte exposer. Cette fiche d'inscription ferme sera téléchargeable sur le blog du festival [www.festivalaquarellewassy.fr](http://www.festivalaquarellewassy.fr)

## Contacts :

### Inscriptions :

Anne-Marie SIDO  
4, route de Reynel  
52700 MANOIS  
Tél. 03 25 02 81 57  
[festivaquarellewassy@laposte.net](mailto:festivaquarellewassy@laposte.net)

### Organisation :

03 25 94 20 91 [agdom.jean@orange.fr](mailto:agdom.jean@orange.fr)  
ou : 03 25 06 51 90 [nicole.helene.brunet@wanadoo.fr](mailto:nicole.helene.brunet@wanadoo.fr)